



# Le trajet d'accompagnement de Pulso

Vivium offre un accompagnement supplémentaire en cas d'incapacité de travail liée au stress. C'est pourquoi Vivium collabore avec nous, Pulso, pour vous proposer un trajet d'accompagnement entièrement pris en charge dans le cadre votre couverture d'assurance pour incapacité de travail.



## Pulso, qui sommes-nous?

Pulso est une spin-off de l'Université de Louvain, qui croit que les organisations sont des organismes vivants nécessitant un soin, une attention et un développement continu pour permettre à leurs collaborateurs de grandir et de s'épanouir. En mettant le bien-être au centre, nous renforçons non seulement le bien-être individuel, mais aussi les performances globales et la durabilité de l'organisation.

Nous agissons en co-création, à travers diverses initiatives dynamiques autour du bien-être mental, social et physique, toujours de manière scientifiquement fondée et avec des professionnels engagés.

Vous trouverez ci-dessous les principes de base et ce que vous pouvez attendre du trajet.

### Principales caractéristiques du trajet d'accompagnement

#### Confidentiel

Toute information partagée est traitée de manière **confidentielle**. Le coordinateur et le coach ne partagent des informations avec d'autres personnes **qu'avec votre accord** ou en cas de danger aigu pour vous-même ou pour autrui.

#### Sur base Volontaire

La participation au trajet est entièrement volontaire. Le but est de vous accompagner et de vous aider à faire les premiers pas. Vous pouvez y mettre fin à tout moment, sans conséquence.

#### Gratuit

Ce trajet vous est offert par Vivium, l'assureur de votre employeur. C'est Vivium qui en assure le financement..

#### Durable et sur mesure

Ce trajet vise à vous soutenir afin que vous puissiez, à votre rythme, redevenir actif. La manière dont vous donnez forme à cela est entièrement personnelle et peut être discutée avec votre coach. Un coordinateur de Pulso suit votre parcours à distance.

#### Réseau étendu

Notre réseau de coaches est réparti dans toute la Belgique, ce qui vous permet trouver un accompagnement près de chez vous. Il est également possible d'avoir des entretiens via des consultations en ligne.

# Comment procédons-nous?



Nous vous aidons à retrouver un nouvel équilibre. Nous vous soutenons, vous accompagnons et coordonnons votre processus de l'absence vers votre retour au travail.

Si vous le souhaitez, nous pouvons également contacter d'autres parties prenantes (comme votre médecin, un autre prestataire de soins et/ou votre supérieur hiérarchique) au cours de ce processus. Toutefois, nous ne faisons rien sans votre consentement !

Voici comment nous procédons:

